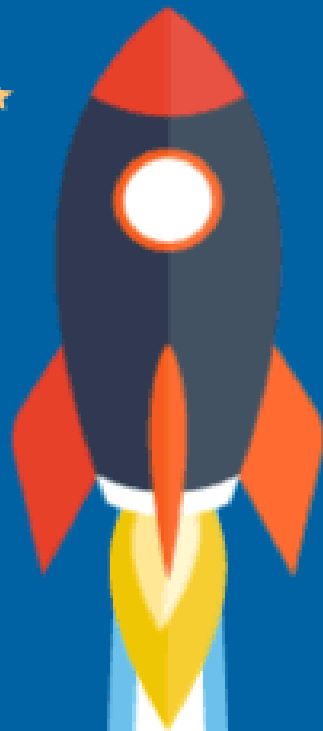


AAP Région Apprenante

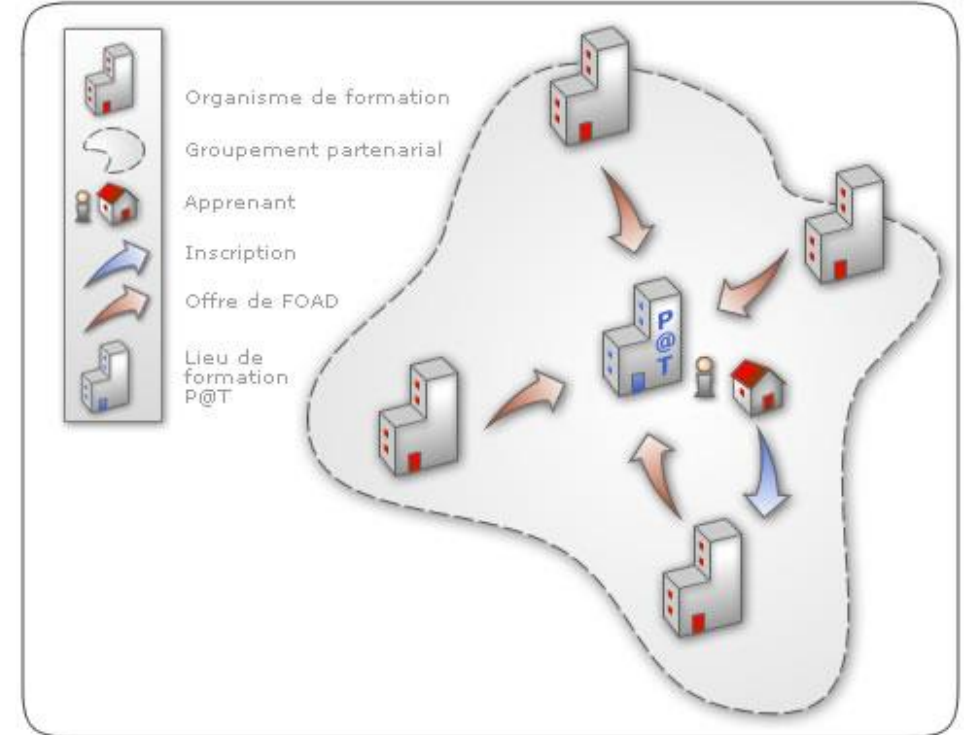
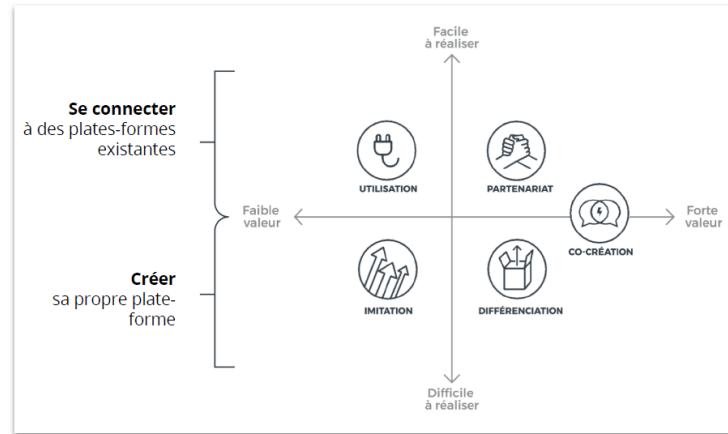
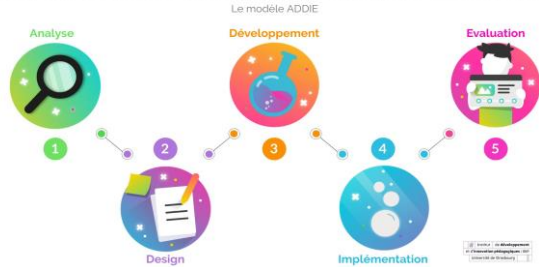
Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences 2019 – 2023



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



DE L'INGENIERIE DE FORMATION A L'INGENIERIE PEDAGOGIQUE



Modernisons avec les OF
(appui à la transformation de l'appareil de formation)

+

Cycle dirigeants
(stratégie, modèle opérationnel,...)

Fabrique régionale de contenus numériques
(capacité de production)

Format Innovation
(Mise à l'épreuve, test & learn)

AAP Région Apprenante - Tiers Lieux
(points d'accès, points de vente)

Région Apprenante



C'est...	Ce ne sera pas...
Une démarche expérimentale avec des risques en termes de résultats, une sorte de recherche-action	Un projet avec des résultats très précis à atteindre en sortie : logique des petits pas et de l'apprentissage
Une composante d'un dispositif plus global qui vise à terme à envisager une réorganisation de la chaîne de distribution de la formation	Un énième projet visant à soutenir l'ingénierie de formation ou l'ingénierie pédagogique ou bien encore à soutenir seulement des investissements en équipements
Une et une seule finalité : favoriser l'accès à la formation et par là même à l'emploi	Un moyen de faire plus de la même chose : nécessité de se réinventer
Un projet en cohérence avec nos autres initiatives : SIEG lutte contre l'illectronisme et l'inclusion numérique	Une initiative autonome, ne répondant qu'aux objectifs de la DFP
Un projet porté territorialement, les 2 pieds dans le sol	Un projet satellisé porté au niveau régional

2 grands types d'intervention soutenus dans le cadre de l'appel à projets « Région apprenante » :

Axe 1 : faciliter l'accès à la formation grâce à la mobilisation de tiers-lieux ou lieux assimilés

Axe 2 : favoriser les échanges et projets communs entre acteurs qui interviennent dans le champ de la formation

Région Apprenante



- **Favoriser et faciliter l'accès des actifs** (entendu comme personnes en emploi ou à la recherche d'un emploi) à **la formation** et à tous types de services contribuant à une montée en compétences et un retour à l'emploi, grâce au développement d'espaces ressources de proximité capables d'accueillir des apprenants, que ces derniers relèvent du **programme régional de formation ou non** ;
- **Organiser une nouvelle offre de services** plus accessible aux citoyens, décloisonnée et s'inscrivant dans un **parcours articulé autour d'un continuum de services** avec accompagnement ;
- **Renforcer la « territorialisation » de la formation** en renforçant et en diversifiant le maillage territorial existant d'une part, **et en inventant de nouveaux modes de distribution de la formation s'appuyant sur des points de contacts, des espaces ressources de proximité selon des configurations plurielles d'autre part.**

Région Apprenante



Des projets émanant de collectifs ou groupements réunissant – a minima - des acteurs du monde des tiers-lieux (ou lieux assimilés) et de la formation (ayant déjà fait leur preuve en termes de digitalisation de tout ou partie de leur offre), favorisant la participation d'un ou plusieurs « porte-paroles légitimes » des actifs et de tout autre acteur susceptible de renforcer la capacité d'action du groupement pour concevoir et mettre en œuvre des solutions d'accès et d'engagement en formation centrées usagers ainsi que toute solution utile à l'insertion, l'orientation et le retour à l'emploi

Des projets ancrés localement, qui répondent à des problématiques et à des enjeux clairement identifiés dans les territoires

Des porteurs de projets qui seront avant tout centrés utilisateurs donc en capacité de concevoir et mettre en œuvre des solutions pour attirer et engager les publics mais aussi de concevoir des dispositifs, actions, systèmes et organisations qui soient des réponses aux (nouvelles) attentes et besoins des usagers / citoyens, plus en phase avec les « standards » de la « Nouvelle économie »

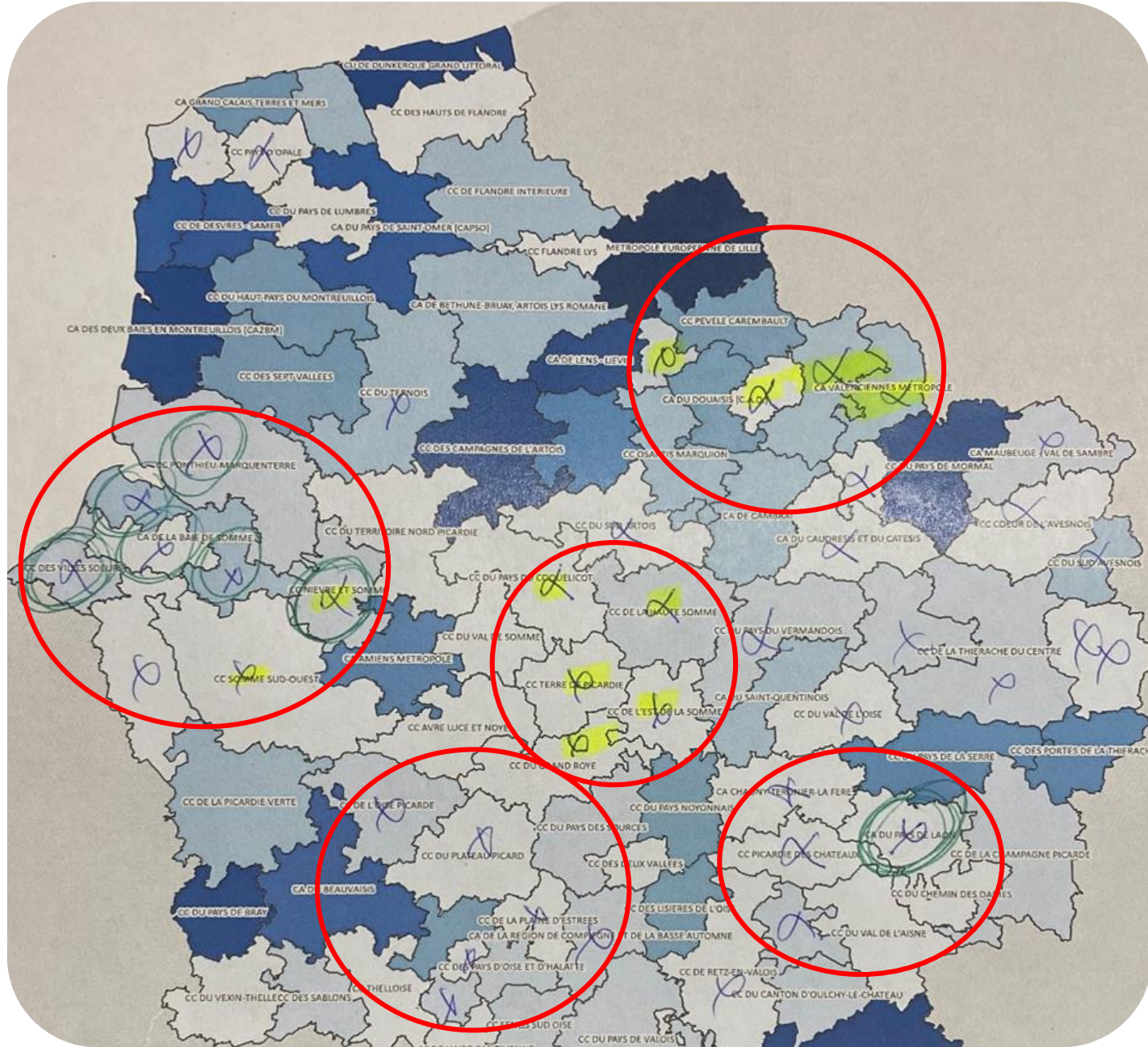
Région Apprenante



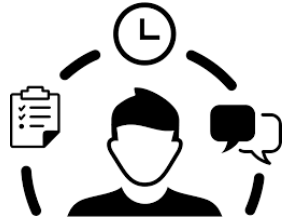
Des projets qui répondent pour tout ou partie aux défis régionaux en matière de développement des compétences et de retour à l'emploi, en lien avec le nouveau CPRDFOP, le PRF et le SIEG existants, avec le développement économique (exemples : les contrats de branche, la reconversion du bassin minier, l'installation de plusieurs Giga factories,...), avec des événements à forts enjeux de type événements mondiaux (exemples : accueil de la prochaine Coupe du Monde de rugby, J.O 2024,...) ou bien encore de grands chantiers prioritaires tels que Rev'3 ou le Canal Seine Nord

Des projets qui s'articulent avec la stratégie régionale d'inclusion numérique et de lutte contre l'illectronisme et/ou de construction de « smart territoires

Des projets qui démontrent leur volonté de reconfigurer immédiatement ou à terme la façon dont la formation est conçue, mais aussi de la façon dont elle est rendue accessible, sur nos territoires tant d'un point de vue production que d'un point de vue distribution



Région Apprenante



Phases	Echéances prévisionnelles
Publication de l'Appel à projets	13/02/2023
Pré-sélection des projets	En continu du 14/02/2023 au 15/03/2023
Incubation selon les besoins	En continu du 14/02/2022 au 14/05/2023
Dépôt des demandes	En continu du 14/02/2023 au 15/05/2023
Période de sélection	En continu du 01/04/2023 au 30/05/2023
Lancement des projets	1 évènement de lancement en juin 2023 suivi du lancement opérationnel en septembre 2023
Durée maximale du projet / période d'éligibilité	Les projets devront être achevés au plus tard au 30/06/2026

DREAM BIG
&
MAKE IT HAPPEN

Défi de demain :

Comment faire autant (71 000 entrées)
en maintenant voire augmentant la
qualité de service avec 2x moins de
ressources = performance socio
économique du système